

**finances**  
**Solidaires**

**& égales**



Depuis les années 70, les luttes féministes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais cette égalité est loin d'être effective. C'est pourquoi la journée du 8 mars ne se « fête » pas et n'est pas la « journée de la femme » mais bien celle des luttes pour les droits des femmes !

Le 8 mars est une journée internationale de convergence de toutes nos luttes, celles des femmes d'ici et d'ailleurs pour en finir avec les inégalités et les violences.

## **HYMNE DES FEMMES**

Nous qui sommes sans passé, les femmes  
Nous qui n'avons pas d'histoire  
Depuis la nuit des temps, les femmes  
Nous sommes le continent noir.

### **Refrain :**

*Levons-nous femmes esclaves  
Et brisons nos entraves  
Debout, debout, debout !*

Asservies, humiliées, les femmes  
Achetées, vendues, violées  
Dans toutes les maisons, les femmes  
Hors du monde reléguées.

Seules dans notre malheur, les femmes  
L'une de l'autre ignorée  
Ils nous ont divisées, les femmes  
Et de nos soeurs séparées.

Le temps de la colère, les femmes  
Notre temps, est arrivé  
Connaissons notre force, les femmes  
Découvrons-nous des milliers !

Reconnaissons-nous, les femmes  
Parlons-nous, regardons-nous,  
Ensemble, on nous opprime, les femmes  
Ensemble, Révoltons-nous !

### **Dernier refrain :**

*Levons-nous femmes esclaves  
Et jouissons sans entraves  
Debout, debout, debout !*

En 2018, les femmes en France sont toujours payées 26 % de moins que les hommes. Comme si elles s'arrêtaient tous les jours d'être payées à 15 h40.

La retraite des femmes reste toujours inférieur de 40% à celles des hommes.

225 000 femmes en 2016 ont été victimes de violences.

84 000 femmes ont été victimes de viol ou tentatives de viol en moyenne chaque année depuis 2012.

123 femmes ont été assassinées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2016.

80 % des femmes sont régulièrement confrontées à des attitudes sexistes ou décisions sexistes.

70 % des cas de harcèlement sexuel ne sont pas dénoncés auprès de l'employeur.

L'hymne des femmes est une composition écrite originellement par un collectif de femmes lors d'une assemblée générale qui était, « destinée à préparer le rassemblement du 28 mars 1971 [...] en mémoire et à l'honneur des femmes de la Commune de Paris ». L'hymne fut chanté durant la première grande manifestation du MLF le 20 novembre 1971.

S'inspirant de l'air du Chant des Marais chanté par les déportés juifs lors de la seconde guerre mondiale, la composition est probablement l'air féministe francophone le plus connu et est toujours chantée lors de divers manifestations et rassemblements féministes. La chanson est devenue l'hymne du MLF suite à sa forte association avec le mouvement.



**Rejoignez les mobilisations du 8 mars pour défendre les droits des femmes et exiger des mesures contre les violences sexistes et sexuelles.**